

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2009067

Signataire : SL/ED/OL

OBJET :convention de mise à disposition de la salle de pliage, 72 rue Henri Barbusse, Approbation du projet de convention, du règlement intérieur de la salle, du montant de la location,

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'une salle de 250m² peut être mise à disposition pour des activités institutionnelles,

Considérant la forte demande des employés communaux et de ceux des unités territoriales de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune travaillant sur Aubervilliers, de bénéficier d'un lieu pour organiser des manifestations privées,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE la convention d'utilisation de la salle dite « de pliage » située au centre technique municipal Léon PEJOUX entre la commune et exclusivement avec les employés communaux et ceux des unités territoriales de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune travaillant sur Aubervilliers.

DECIDE que la mise à disposition pour les institutions publiques s'effectuera à titre gracieux et fixe le tarif pour les employés à 350€ (TTC).

ADOPTÉ le règlement intérieur de ladite salle.

Le Maire

J. SALVATOR